

Nº de rôle 25/07154

AUDIENCE DE VENTE

5 DECEMBRE 2025 à 9 H 30

DIRE ET ACTE DE DEPOT RENSEIGNEMENTS D'URBANISME

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ

ET LE

Au Secrétariat-Greffe a comparu Maître Angélique FERNANDES-THOMANN, avocat associée de la SCP DRAP -HESTIN-NARDINI-FERNANDES THOMANN à l'enseigne TEGO AVOCATS du Barreau de DRAGUIGNAN, 6 Le Verger des Ferrages 835101 LORGUES

Lequel a déposé entre les mains de Nous, Greffier, soussigné, les documents remis par les services de l'urbanisme de TOURVES :

- Dossier de permis de construire accordé le 7 mai 1974
- Certificat de conformité du 20 mars 2002

Le futur adjudicataire fera son affaire personnelle de ces informations.

Ces documents sont à annexer au cahier des conditions de la vente déposé au Greffe le 22 septembre 2025 pour parvenir à la vente aux enchères à l'audience du 5 décembre 2025 des biens suivants :

SUR LA COMMUNE DE TOURVES (83170) – Lieudit ESCOUTO QUAND PLOOU formant le lot n° 2 d'une copropriété, les droits immobiliers bâtis et non-bâtis cadastré section D 2628 pour une contenance de 04 ares et 92 centiares comprenant :

- Au rez-de-chaussée: un garage et la jouissance exclusive et privative d'une terrasse d'environ 12.99 m2, d'une terrasse couverte d'environ 5.52 m2 et d'un jardin d'environ 207.96 m2
- Au 1^{er} étage: un appartement composé d'un salon, dégagement, trois chambres, WC, salle de bains, et la jouissance exclusive d'un balcon d'environ 1.79 m2 et d'une terrasse d'environ 10.10 m2
- Comble au-dessus

Et les 614/1000èmes du la propriété du sol et des parties communes.

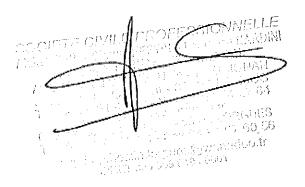
Saisis à l'encontre de :

Monsieur François, Albert, Alain DENIZOT né le 12 mars 1986 à AIX-EN-PROVENCE (13), de nationalité française, demeurant chez Madame LAPOIRIE 542 Chemin de l'Ubac-83136 LA ROQUEBRUSSANNE

Ledit document contient 13 pages qui ont été numérotées par l'avocat poursuivant.

Desquels comparution et dépôt le comparant a requis acte à lui octroyé.

Et a signé avec Nous, Greffier, après lecture faite.



	de de	DÉPARTÉMENT WAE: COMMUNE TOMBVES
		LE
ċ		Vu to titre VII du Livre 1" Vu la loi d'orientation fans

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AB/DLL PERMIS DE CONSTRUIRE

32607/0

LE	Mai.re d	3	Tourves
titre VII du Livre 1" du			e et de l'Habitation, notamment l'article 87 du dit code ;

Vu la 101 d'orientation fancière du 30 décembre 1967;

Vu la 101 d'orientation fancière du 30 décembre 1967;

Vu l'article R 25 du Code Pénet;

Vu l'article R 25 du Code Pénet;

Vu le décret 61-1295 du 30 Novembre 1961, portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 91 du Code de l'Urbanisme et de l'Habitation;

Vu le décret 70-445 du 28 moi 1970 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 87 du Code de l'Urbanisme et de l'Habitation et relatif au permit de construire;

Vu le décret 70-445 du 28 moi 1970 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 87 du Code de l'Urbanisme et de l'Habitation et relatif au permit de construire;

Vu la démande de permit de construire présentée par ;

Vu la Berrit 10-5978 du 18 Juin 1.58,00 juin 4, airigé ju 38 ll 15 1563, kindent à pré y col at. de 2 d'Habitation de l'article 97 du Code de l'Urbanisme et de l'Habitation et relatif au permit de construire;

Vu la décent de 1.185 du 18 Juin 1.58,00 juin 4, airigé ju 38 ll 15 1563, kindent à pré y col at. de 2 d'Habitation de l'article 97 du Code de l'Urbanisme et de l'Habitation ;

Vu la décret de 1.185 du 18 Juin 1.58,00 juin 4 de 18 Juin 18 Juin

SAVEDOR

Pour les trayaux de : Construction dima villa (1 losesent)

Nombre de

Escouto quan Placu. A exéculer à : logements 83650 WURVES

Vu l'avis de la Conférence Permanente du Permis de Construire dans sa séance du 9 MAI 1975 Vu l'avis du Directeur départemental de l'Équipement. Vu l'avis de

Vu l'engagement du pétitionnaire du 15.1.74 (

Vi l'avis du Directope directomental de i^laction sentratre et seciale du 18.2.74 ; ARRÊTE

ART, I — Le permis de construire est ACCORDÉ pour les travaux décrils dans la demande présentée, sous réserve du respect des conditions particulières cl-áprès :

- La commune ne prend aucun engagement en ce qui concerne le raccordement aux réseaux (eau - assainissement - électricité - voirie)
- La circulation sur les chemins ruraux de la commune des véhicules d'un poids en charge supérieur à 5 Tonnes est interdite.

ART. 2 — Le présent permis est délivré sans préjudice du droit des tiers (obligations contractuelles, servitudes de droit privé, etc.); il est périmé si les constructions ne sont pas entreprises dans le détai d'un an à compter de sa délivrance ou si les travaux sont interrompus pendant un détai supérieur à une année.

ART. 3 — Copie du présent arrêté sera notifiée :

1° - par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal, au pétitionnaire qui en fera mention par affichage sur le terrain dès sa délivrance et pendant toute la durée du chantier;

2° - au Directeur déparlemental de l'Équipement :

Un extrait du permis de construire est en outre publié, dans tes huit jours de la notification, par voie d'affichage à la mairie pendant deux mois.

Protection of the Adjunction o 图 增創 1974 Signature, au

P.C. 102-2 (1973) 3 231 nis 7

South Control of the State (Section

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

DEMANDE SIMPUPIRE FOUR L'EDIFICATION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE (es pair des traiteur à exécute sur que maises l'évalutifée editeur).

M. b.— Dans le pour eur prin énaires la france roma. (C.18)

La demande au la deutre qui l'ecompagne deutre tire évalue à maise la france autre experiment de la commande d'une de traite, foir à maine et de la commande d'une de traite, foir à maine et de la commande d'une de traite, par le maine et de la commande d'une de traite partie, es d'enceur et factionne de l'églipement.

CONSTRUITERE

. . . . NUMSTERE DE L'ÉQUIRENERT ET DU LOGENERT

	CONST	UCTEUR		
Non et prénont : CA	LI Gaekin	Profestion :	Agriculteur	
Adresse (220-leo, rue, leod Dounnaine de Yan	s, continues dijunemeni) : obelle Tourves (8 SERI	1)	Teipto	: 78.70.2
Atrene les réso, ne, lest Escento gana Place	Cetatre (teator at tythe des pricelles): Seedan D no 1903 - 364 Saperline totale: \$523			
Nom du propriétoire (s'élest	extre que le conservaeur) :	Lettereinest de Kodens auf beiste ment i (Ook. 1870); Dinomination du lechtement eu rom du latisseur :		
	****	Sole de la file prihadoral saladassi la latarament -		
	l'exhanticue a été éélieré pour le TEA	AUX	uriset i	ruméro ;
Nature des travaux	Conservation d'une mobile Estemble ou scriffication Modification availables (I historian d'une mobile est'e per amples botton no	a d'una moison ind d'una moison ind Loutre outure com	oldvelle esistente.	Namtre de pièce principales crédes F. G
Arteur du projet (5% le co échiere, par lire le grantanoue).	Non et quoiré : CALI Adresse : Demonine de	Saction Vaulelle To	urves 83	
Destination de la meison	Brideren principale.	□ Ri	laidence secondaire.	
Desift de desenstruction	Suffice totale de planders - editectoran démote (in - nouvelle cuéle : - et-de-debanté . - tr lego . - 20 finge . - troite conforce . Suffice totale de pla. Denné de consecution : Suffice totale de pla.	ul ganges, cover al comb bles nakers	in an entergraph)	101 at 10
NO 157 PHI MITH — dispositions of during also		cperficie du terre	5 523	- = 0,03

TAXE LOCALE DEQUISEMENT

Si la sore l'accio d'équipement un applicable dont la commune du l'applicable un projette la reconspire à un ou à la direction départe-sande de l'Agripement, ou croore la tiliter ou terrétair d'autorisme transful aid décurrent ou la direction de la commune de la la commune de la resudipement complémentaires destrité ou action d'a montere de la tota (regioné de roctair l'Ouis).

SHOAGEHENI DU CONSTRUCTEUR

le somigré, enter de la princise desende, carolis escati la reconferencia el printetes en m'energe à respecte dans le tou de la conservator de Moneras d'Extration les référe globeles de consection presentes par la sestie pra par l'expression de l'orisel de la code de l'orisentement et de l'obstitueren et des l'orisent de la conference de la l'orisente de la conference de la conference de la conference de l'orisente de la conference et de l'orisente de la conference de l'orisente de l'orisente de la conference de l'orisente de la conference de l'orisente de l'orisente de la conference de l'orisente de la conference de la conference de l'orisente de la conference de la conference de l'orisente de l'orisente de la conference de l'orisente de la conference de la conference de la conference de la conference de l'orisente de la conference de la c

pour regissionne n'estele 19 de cede de l'imbertine et de l'hôtististe. Le détier en voire cair più foi constincte de la redicti 100 à 100 de cede de l'inhandre et de l'hàtiques relaté eux sondain phodie egytestis en col de violation del régise photocré de consecution phodisées.

Cali Gustin 1974. Hen: CALL Gackon -

AME OF WEIGH

Le présente demande ess promitte du directeur départemental de l'équipament avec :

Avis favorable

| Aris forcessis
| Aris forcessis execut de réserves
| Indice era role component ces réserves
| Bris déforcessis
| Bris déforcessis | Bris de Penis déforcessis
| Bris de la colongent in motés de l'enis déforcessis
| Capie de ceus ress écu éure en euro extrense en puffit.



le projet à joindre à la demondre ser comittée par :]

10 le plan de trainin du terre à technique de la 15000 ou 15100 comporters l'entertaine, les voies de deutsaine autre la destaine de le la défondre sain, des poins du replie permittere de localise le terrein.

20 le plan de monit et la constancion à l'étar qui à montière, coulé dans les unes circulters, à une étable comprise entre 1500 et 1500 auraparent :

- le financier de standin ;

- le la confest de circulte ;

- le la confest de circulter ;

- le la confest de la confest et la confest de la confest

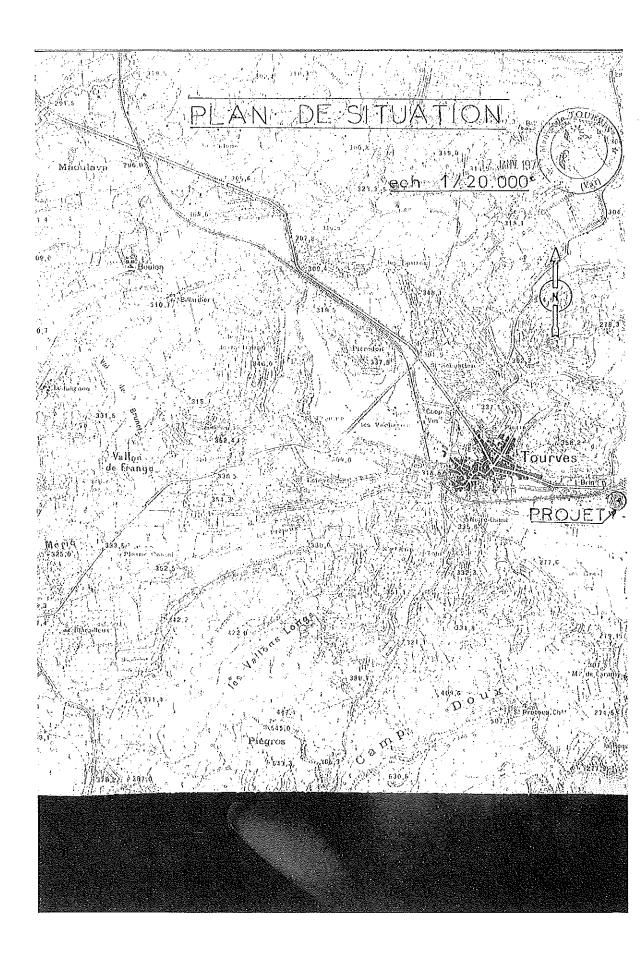
PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À JOINDRE ÉVENTUELLEMENT

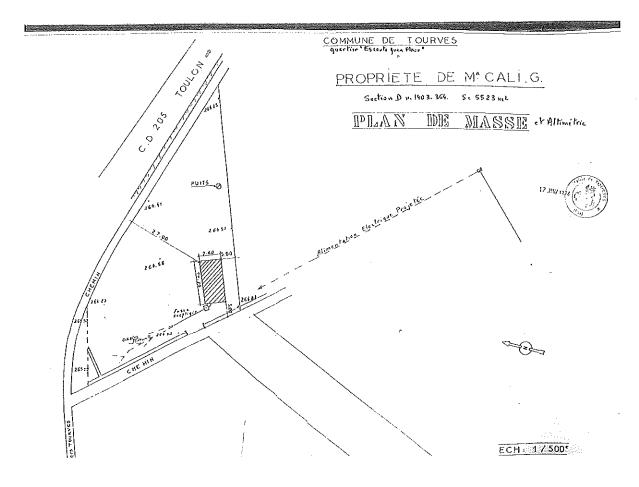
jundre, styly o Bre, in place complementation to the state of the style of exceeding the style of exceeding the style of exceeding the style of exceeding the style of the

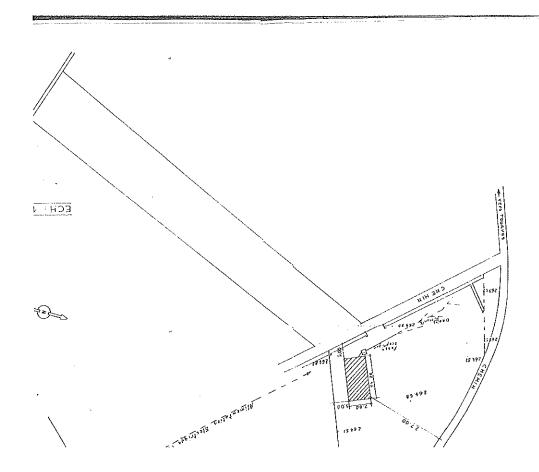
eccement accessive à l'instruction de cette étimenée.

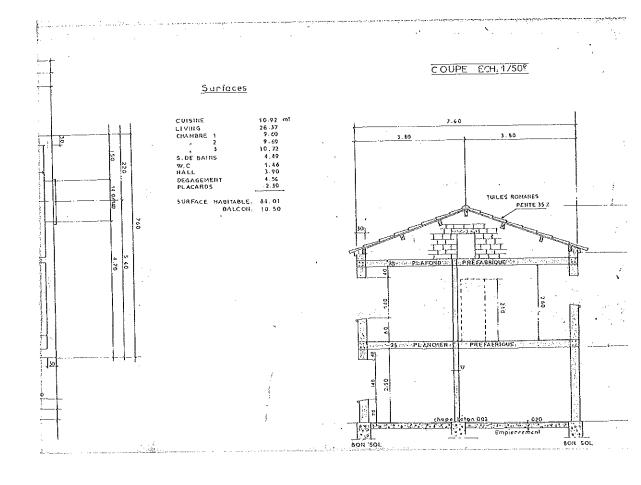
2. Éngliche de de cons common étable par accesse d'unité au par étables, pédaire étables pardies par le cécus et \$5,5110 étables des demandes par le décest et \$5,5110 étables de décent et \$5,5100 éta étables présentes de ministées de étables des décesses de \$5,5100 étables présente à \$5,500 étables présente \$555 ou à l'arcide \$1,5100 étables de l'arcides de l'arci

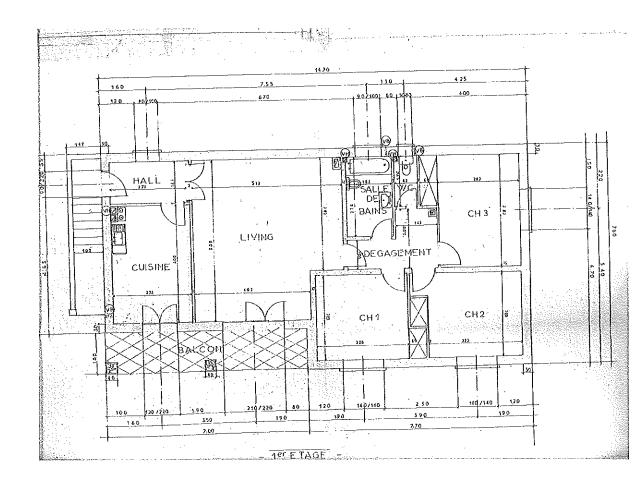
N.B. — Dars le cos eù la prime à la construis no est estichée, la detrande de prime doit être présentle confeituanent, sur l'imprimé ble til. Mi, unce lus exemplaires de la demande de premis de construire a écreté en d'acteur départements de l'équipement.











DEPARTEMENT DU VAR -Commune de Tourves 83

17.00

PROPRIETE DE M'G. CALI

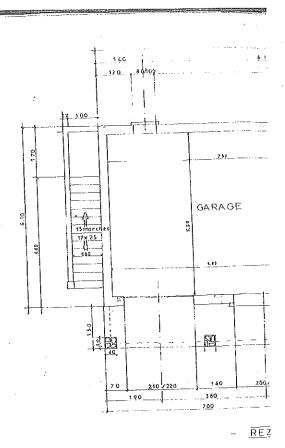
Projet de Construction d'un Logement

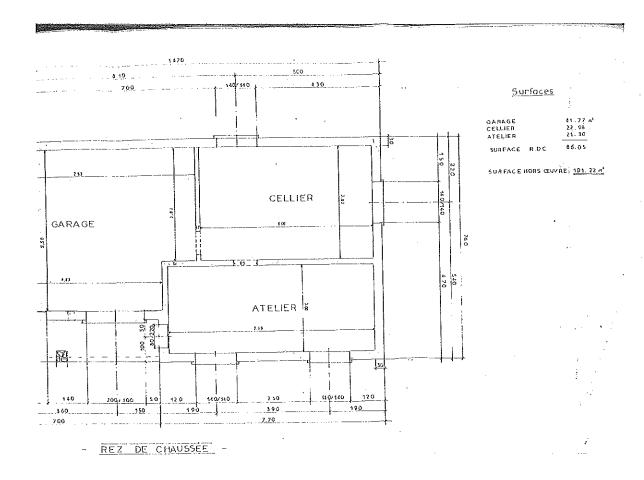
PLANS ET COUPES -

ECHELLE: 1/ 50

cadastré: Section Dini 1403. 364

Surface: 5523m2





DEPARTEMENT DU VAG Commune de Tourves 83



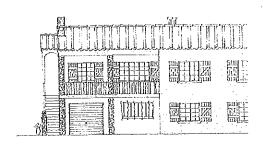
PROPRIETE DE M'G. CALI -

Projet de Construction d'un Logement

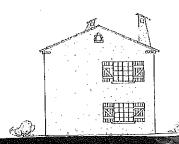
- FACADES -

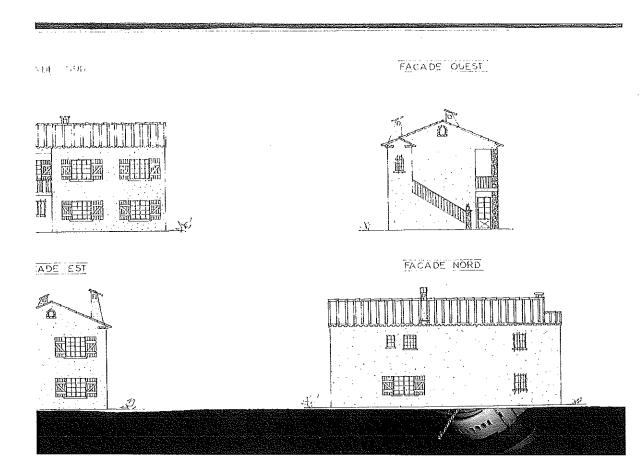
ECHELLE, 17 50

TA . A 01 - 590)



FACADE EST





#* · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1	•	BOE
	V DÉC	CLARATION	Numéro à rappeler (1)
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT	·-	ENT DE TRAVAUX	31604/4
adressée par le construcieur demande d'avis de réception	· cimulianement au Maire de la co	ommune où la construction a é dat de l'Équipement. L'envoi p	on établie en deux exemplaires, dolt être lé réglisée et, par lellire recommandée avec ar tellire recommandée peut toutéfois être uipement,
le soussigné :	and cesten		
Déclare enlièrement achevés à	·	•	
Les fravaux de :	。 在1982年代的2008年代的《中华经历》的	Property 11 coffi	Соттиве
102 3141407 44 1	- Exchibi dem alan	Secure C. Sandanian Section	Nombre de
Exécutés à :	erie mener		D. D. E. DU VAR SUBDIVISION DE BRIGNOLES
Qui ont fait l'objet du permis de	construire dont le numéro est rapp		A STATISTICAL DE DATE MOLES
	Le	5/11/2001	7 MSV, 2001
		Signature du constructeur	A transmission
5001	- \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$		ARRIVÉE
- 8 MUN SOON		ella	Cali
	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	, ,	Car
	7		4 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
03170			¥
		•	
Dans le cas aù les travaux on morale reconnue compétente être complétée, datée et signée.	t été dirigés par un architecte, p dans les conditions définies pa	ar un service public administa r le décret 69-451 du 19 mai	atif habilité ou par une personne physique or 1969, l'allestation de conformité ci-dessous devre
	•		
	Construction of the second sec		
	ATTESTATIO	ON DE CONFORMITÉ	·
4			
ie soussigné :		÷	
. ₹			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
demeurant à :		•	
agissant en qualité da:		•	
architecle	•.	•	
responsable d'un service pub	olic habilité	les conditions définies par le déc	ret 69-451 du 19 mai 1969
personne physique ou mora	le reconnue compélente	es contamons definites par le dec	way and the second second second
alleste qu'en ce qui concerne l'in leurs abords, les travaux axécul	nplantation des constructions, teur d és ont été réalisés conformément au	estination, leur nature, leur asp u permis de construire et aux p	ect extérieur, leurs dimensions et l'aménagement lans et documents annexés à ce permis.
		*	1. N

C.E.R.F.A. 46.0237

CERTIFICAT DE CONFORMITE

DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Numéro de dossier:

PC831407432607

Arrêté le

15/05/1974

Adresse des travaux :

Escouts Quan Plaou

83170 TOURVES

Destinataire:

M. CALI Gaëtan

Domaine de Vaubelle 83136 TOURVES

OBJET:

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Le certificat de conformité est ACCORDE pour les travaux qui ont fait l'objet du permis de construire dont les références sont rappelées ci-dessus.

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 421-2-4 du Code de l'Urbanisme.

Le 20/03/2002

Le Maire

INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

- DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Le bénéficiaire d'une décision qui désire contester cette dernière peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de la transmission de la décision attaquée. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vant

rejet implicite).